



Excellence et solidarité

À l'heure du bilan des Jeux, chacun s'accorde à dire qu'avec 40 médailles il est plutôt bon. Mais bon par rapport à quoi ?

Allez savoir, tant le débat sur le compte des médailles est souvent stérile... Ce doit être, sans doute, par rapport au pronostic de notre Secrétaire d'Etat qui a donné le chiffre exact et fait ainsi preuve de sa grande expérience du jeu... Il ne faut pas faire "la fine bouche" a-t-il déclaré. Il a raison... et ce nombre de médailles nous prouve que le mouvement sportif ne manque ni de ressource ni de potentiel. Faute d'argent... il manque un peu d'or ont fait remarquer quelques grincheux qui n'ont pas tort tant la baisse des moyens accordés par l'Etat a obligatoirement une incidence sur les résultats.

Place au privé pour compenser nous dit-on. Certainement... mais veillons à garder la maîtrise du jeu et à ne pas être trop à l'étroit entre Etat et Privé. Cela nous a déjà coûté très cher lors de la candidature de Paris 2012. Et n'oublions pas que la plupart des médailles nous viennent de disciplines sportives qui souffrent, entre deux échéances olympiques, de sous-exposition médiatique.

C'est comme un pied de nez à cette évolution inéluctable qui fait que se développent actuellement deux sports qui, bien qu'homogènes historiquement, sont totalement hétérogènes économiquement. Le premier, sport spectacle, draine de véritables mannes financières... le second, peu médiatique, n'obtient que de très faibles moyens.

Il ne s'agit pas de les opposer... bien au contraire, mais simplement de rappeler que la recherche de l'excellence ne devra pas se faire sans solidarité entre tous.

Le CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur Une chance pour la région



Site
d'Aix en Provence

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'unique région de France bénéficiant de 3 sites d'implantation idéalement situés géographiquement : **Aix en Provence, Boulouris, Antibes.**

L'existence de ce CREPS dans son positionnement actuel est une force majeure pour le sport régional. Il lui permet d'avoir un rayonnement national, européen et euro-méditerranéen.

Les atouts du CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur, au-delà de l'implantation harmonieuse des sites, sont liés à son formidable patrimoine et à une expérience riche de partenariat avec le monde sportif et associatif de la région.

Le CREPS est de tradition, depuis la Libération, un véritable lieu de rencontre de la vie associative et sportive régionale, un centre de formation d'excellence et un centre de préparation olympique doté d'un impressionnant volume d'équipements sportifs spécialisés.

Et les chiffres sont éloquentes...

Concernant sa mission de sport de haut niveau, pas moins de **26 pôles France et Espoirs accueillent plus de 360 sportifs** en préparation aux compétitions nationales et internationales.

S'agissant des formations développées au CREPS, **elles permettent à près de 4 000 jeunes** de la région PACA principalement de se préparer aux métiers du sport et de l'animation.

Le CREPS est enfin un lieu d'accueil privilégié et un véritable centre de ressources pour les ligues et comités régionaux qui y trouvent des conditions d'accueil et de travail facilitées.

Plus de 110 000 journées stagiaires sport y ont été organisées en 2007.

Le CROS Provence-Alpes se félicite chaque jour des excellentes relations de partenariat qu'il entretient avec le CREPS PACA.

Espérons que les futures décisions du Ministère quant à l'avenir des CREPS ne viendront pas amputer et affaiblir ce qui est aujourd'hui, de l'avis général, un formidable atout pour le sport régional.



Site de Boulouris



Site d'Antibes

CCNS De nouvelles évolutions

Par un arrêté du 8 Juillet dernier, 4 nouveaux avenants à la Convention Collective Nationale du Sport ont été étendus.

Sont ainsi rendus obligatoires les avenants 20, 22, 23 et 24 relatifs au certificat de qualification professionnelle et au congès individuel de formation des salariés du chapitre 12.

Précisons que l'avenant numéro 24 concerne le champ d'application de la CCNS et celui de la convention de l'animation.

Il apporte des précisions supplémentaires concernant le choix de convention collective à appliquer.

Retrouvez l'arrêté d'extension sur notre site internet.

CNOSF Denis MASSEGLIA candidat

En ce début de mois de Septembre, Denis Massegli, bien connu du mouvement sportif de la région, vient de faire officiellement acte de candidature à la Présidence du CNOSF. Après avoir exercé des responsabilités à pratiquement tous les niveaux du sport français, dont 15 ans au sein de l'exécutif du CNOSF, il aspire aujourd'hui à la plus haute fonction. Licencié depuis toujours au Cercle de l'Aviron de Marseille, dont il est aujourd'hui encore le Président, Denis a toujours su rassembler et fédérer les énergies autour d'un projet. Et pour soutenir sa candidature il vient d'en écrire un, intitulé "Projet pour le Sport Français".

Vous pouvez le consulter sur notre site internet.

Étude ORM L'emploi sportif se porte bien

Grâce au dernier numéro d'«Animation et Sports» de l'ORM, on peut constater que l'emploi dans les secteurs de la jeunesse et du sport se porte bien en PACA. Avec une estimation d'emploi de 9 000 personnes salariés dans l'associatif, seul secteur privé en hausse en 2006, il y'a de quoi être satisfait. L'évolution positive de l'emploi salarié dans nos associations est sans doute à associer à la croissance de l'embauche de contrat de type, plan régional pour l'emploi (PRE), plan sport emploi (PSE), contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE).

Consultez l'ensemble du document de l'ORM "Animation et Sports, les chiffres clés PACA 2008" sur notre site internet

Pour plus de renseignements, venez consulter notre site internet : www.crosprovencealpes.com

• Bulletin réalisé et édité par le CROS Provence-Alpes diffusé gratuitement à 1 500 exemplaires aux partenaires du mouvement sportif régional.
• Directeur de la Publication : Pierre Mariné • Comité de Rédaction : A. Manificier - J.D Bonnet - A. Fischer • Infographiste : Valérie Bonifay
• CROS PA : 87 rue Raymond Teisseire - 13009 Marseille - Tél. 04 91 26 28 48 - Fax. 04 91 74 17 84 - E-mail : cros.pa@wanadoo.fr



LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR A PÉKIN

9,5% des athlètes, 20% des médailles

Olivier Bausset/Nicolas Charbonnier
Voile
médaille de bronze

En 2004 à Athènes, ils étaient **39**, dont 10 femmes, engagés dans 12 sports différents et avaient obtenu **5 médailles** (1 or, 1 argent, 3 bronze).



Alain Bernard
Natation
Médaille d'or, d'argent
et de bronze

En 2008 à Pékin, parmi les 323 athlètes français sélectionnés dans 22 disciplines différentes, la Région PACA **comptait 31 athlètes (9,5% du total)** engagés dans 12 disciplines différentes.

Deux sports à eux seuls représentaient plus de 50% de la délégation, soit 16 athlètes : natation : 11, voile : 5.

Au niveau des résultats : ils ont obtenu **8 médailles (20% du total)** dans 6 sports différents : natation (3), voile (1), cyclisme (1), haltérophilie (1), tir (1) et aviron (1).



Mickaël Bourgain - Cyclisme
médaille de bronze



Anthony Terras - Tir
médaille de bronze



Relais 4x100m Nage Libre - Natation
médaille d'argent



Dorian Mortelette (ici à droite) - Aviron
médaille de bronze

Dans **10 sports représentés** par la France à Pékin, aucun athlète licencié en PACA n'avait été retenu : badminton, boxe, équitation, handball, judo, lutte, pentathlon moderne, tir à l'arc, triathlon et le taekwondo suite au forfait sur blessure de Pascal Gentil.

QUELQUES CHIFFRES

- **111** : nombre de médailles olympiques remportées par l'escrime française aux Jeux depuis 1896
- **596** : nombre de médailles olympiques remportées par la France aux Jeux d'été depuis 1896
- **302** : nombre de médailles d'or attribuées à Pékin
- **10 500** : nombre maximum d'athlètes participant aux Jeux

PLAN RÉGIONAL POUR L'EMPLOI

Plus de 500 postes créés



Le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a toujours apporté un soutien important aux différents volets du secteur sport. Depuis un peu plus de 3 ans maintenant, la collectivité a choisi de renforcer son action en créant **un volet sport au Plan Régional pour l'Emploi**.

Et ce dispositif marche bien.

Nous en sommes, à ce jour, à 510 créations d'emploi dans les 6 départements de la région dont 347 éducateurs sportifs et 163 agents de développement.

Il faut rappeler que l'ensemble des structures associatives du mouvement sportif peut bénéficier **de cette aide à la création d'emploi**.

La Région participe, durant 3 ans sous forme de subvention, à la prise en charge partielle et dégressive de la rémunération effectivement versée par l'association et des charges correspondantes, dans **la limite de 120% du SMIC** chargé pour un éducateur sportif **et de 140%** pour un agent de développement. Les taux de participation sont de 45% la première année, 30% la seconde et 15% la troisième.

Les dossiers de candidature peuvent être retirés directement au CROS qui est mandaté par la Région pour aider les associations qui le souhaitent à constituer leur dossier.

Par téléphone ou sur rendez-vous, nous pouvons répondre à vos questions concernant le P.R.E.

Contact

Jean David Bonnet 04.91.26.28.52
Mel : jdcros.pa@wanadoo.fr

Agenda

Du 13 Septembre au 5 Octobre

Fête du sport en famille dans les Bouches du Rhône

Du 24 Septembre au 1er Octobre

Semaine du sport au féminin dans le Vaucluse

20 Septembre

Week end du sport en famille Sisteron (04)

27/28 Septembre

Week end sport en famille dans les Hautes Alpes

